PRODUCTIONS ET DIFFUSIONS IMPRIMES - P.D.I.

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE F. 1.000.000
SIEGE SOCIAL : 17 RUE ANTOINE BALARD - Z.I. DU VERT GALANT
95310 - SAINT OUEN L'AUMONE
RCS PONTOISE B 329 254 874

GREFFE TRIBUNAL D'INSTANCE
30. JAN. 1998
N° 91

EXTRAIT DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 29 DECEMBRE 1997

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration et après avoir constaté que les comptes font apparaître **un bénéfice net comptable de 554 111 Francs**, décide de l'affecter de la manière suivante :

MONTANT ET ORIGINE DES SOMMES A AFFECTER		AFFECTATIONS PROPOSEES ET POSTES CONCERNES	
RESULTAT NET AU 30.06.1997		**DOTATIONS AUX POSTES DE RESERVES**	
		Réserve légale	
Bénéfice	**554 111 Frs**	Autres réserves	
		Réserves réglementées (réserve spéciale plus-value LT)	
		Report à nouveau	**554 111 Frs**
AUTRES PRELEVEMENTS COMPLEMENTAIRES		**DISTRIBUTION DE DIVIDENDES**	
Sur prime		Dividende global (sans avoir fiscal)	
Sur réserve légale			
Sur autres réserves			
Sur report à nouveau antérieur			
TOTAL	**554 111 Frs**	**TOTAL**	**554 111 Frs**

Par suite de cette affectation du résultat, l'Assemblée sera amenée à constater que les capitaux propres sont redevenus supérieurs à la moitié du capital social et qu'il y a lieu, en conséquence de faire supprimer la mention portée au registre du Commerce à la suite de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 08 avril 1997.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que le montant du dividende mis en distribution et celui de l'avoir fiscal correspondant au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

	1993/1994	1994/1995	1996/1997
Dividendes	400 000 Frs	NEANT	NEANT
Avoir fiscal	200 000 Frs	NEANT	NEANT

POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME
LE PRESIDENT